



Doc. 13867
28 septembre 2015

Pays de transit: relever les nouveaux défis de la migration et de l'asile

Amendement¹ n° 12

Dans le projet de résolution, paragraphe 11.2, supprimer les mots suivants:

« , et à éviter de conclure des accords relatifs au contrôle des frontières en l'absence de garantie du respect plein et entier des droits de l'homme des migrants et des réfugiés par le pays tiers ».

Déposé par:

BINLEY Brian, Royaume-Uni, CE
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, CE
ECCLES Diana, Royaume-Uni, CE
GALE Roger, Royaume-Uni, CE
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
KVATCHANTIRADZE Zviad, Géorgie, CE

1. 2015 - Quatrième partie de session

